

*Julien
2014
(16.06.2014)
Paris*

Dominique Maingueneau

Discours et analyse du discours

Une introduction


ARMAND COLIN

scientifique (1988) et la presse écrite (2007), les miens sur le discours religieux (1984) ou le discours littéraire (1993). Toutes ces recherches accordent un rôle central à la notion de genres de discours et s'appuient massivement sur les théories de l'énonciation linguistique, qui fournissent un cadre méthodologique commun. Parallèlement, les travaux d'inspiration nord-américaine se diffusent en France, en particulier à travers l'étude des conversations (Kerbrat-Orecchioni, 1990, 1992).

↳ les interactions verbales

Chapitre 2

La notion de discours

À l'instabilité du champ de l'analyse du discours répond celle de la notion même de discours. Aucun ouvrage d'introduction n'oublie d'ailleurs de s'attarder sur ce point, que ce soit pour le déplorer ou pour s'en réjouir. Circonstance aggravante, « discours » s'emploie de deux façons :

- comme substantif *non comptable* (« cela relève du discours », « le discours structure nos croyances »...);
- comme substantif *comptable* qui peut référer à des événements de parole (« chaque discours est particulier », « les discours s'inscrivent dans des contextes »...) ou à des ensembles textuels plus ou moins vastes (« les discours qui traversent une société », « les discours de la publicité »...).

Cette polyvalence permet à « discours » de fonctionner à la fois comme référant à des objets empiriques (« il y a des discours ») et comme quelque chose qui transcende tout acte de communication particulier (« l'homme est soumis au discours »). Cela favorise une double appropriation de la notion : par des théories d'ordre philosophique et par des recherches empiriques sur le fonctionnement des textes.

2.1. Chez les linguistes

Pour les linguistes, qui opposent traditionnellement le système linguistique à son actualisation en contexte, le discours est communément défini comme « l'usage de la

langue » (voir par exemple Gee [2005 : IX] ou Johnstone [2008 : 3]). Certains y ajoutent une dimension communicationnelle, comme B. Paltridge (2006 : 2), pour qui le discours est « le langage au-delà du mot, du groupe de mots et de la phrase », agencé de façon à ce que « la communication réussisse ».

Plus précisément, en linguistique, « discours » entre dans trois oppositions majeures : entre *discours* et *phrase*, entre *discours* et *langue*, entre *discours* et *texte* (nous aborderons cette dernière distinction au chapitre suivant).

- Quand on oppose *discours* et *phrase*, le discours est considéré comme une unité linguistique « transphras-tique », c'est-à-dire constituée d'un enchaînement de phrases. On a vu que c'est dans ce sens que Z. S. Harris (1952) a pu parler de « *discourse analysis* ». C'est aussi sur cette interprétation de « discours » que s'appuient aujourd'hui les chercheurs qui, dans une perspective cognitive, s'intéressent à la manière dont un énoncé s'interprète en prenant appui sur les énoncés antérieurs et postérieurs. Mais ce n'est pas là l'emploi le plus fréquent de « discours ».
- L'opposition entre *discours* et *langue* peut être appréhendée de diverses façons, mais elles opposent toutes la langue conçue comme système et son usage en contexte. On retrouve ici par certains aspects le couple « langue »/« parole » du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure.

La notion de « *language in use* », fréquente dans la littérature anglophone comme paraphrase de « discours », associe étroitement les deux oppositions que nous venons de mettre en évidence : *textuelle* (discours vs phrase) et *contextuelle* (discours vs langue) :

le discours est souvent défini de deux façons : un type particulier d'unité linguistique (au-delà de la phrase), et une focalisation sur l'usage de la langue.

Schiffrin, 1994 : 20.

2.2. En dehors de la linguistique

Ces acceptions de « discours » ancrées dans les sciences du langage ont interagi avec un certain nombre d'idées issues de courants théoriques qui traversent l'ensemble des sciences humaines et sociales : la philosophie du langage ordinaire (L. Wittgenstein) et la théorie des actes de langage (J. L. Austin, J. Searle), la conception inférentielle du sens (H. P. Grice), l'interactionnisme symbolique (G. H. Mead), l'ethnométhodologie (H. Garfinkel), l'école de Palo Alto (G. Bateson), le dialogisme de M. Bakhtine, la psychologie de L. Vygotsky, l'archéologie et la théorie du pouvoir de M. Foucault, lui-même intégré dans un courant identifié aux États-Unis. sous le nom de « poststructuralisme », où l'on associe des penseurs tels que J. Derrida, G. Deleuze, J. Lacan, E. Laclau, J. Butler... La notion de discours entre également en résonance avec certains courants constructivistes, en particulier la sociologie de la connaissance de P. L. Berger et Th. Luckmann, les auteurs de *La Construction sociale de la réalité* (1966).

Quand on parle de « discours », on active ainsi de manière diffuse un ensemble ouvert de leitmotivs, d'idées-forces :

Le discours est une organisation au-delà de la phrase

Cela ne veut pas dire que tout discours se manifeste par des suites de mots qui sont nécessairement de taille supérieure à la phrase, mais qu'il mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase. Un proverbe ou une interdiction comme « Ne pas fumer » sont des discours, ils forment une unité complète même s'ils ne sont constitués que d'une phrase unique. Les discours, quand ils sont des unités transphrastiques, comme c'est le cas le plus souvent, sont soumis à des règles d'organisation. Celles-ci opèrent à deux niveaux : les règles qui gouvernent les genres de discours en vigueur dans un groupe social déterminé (consultation médicale, talk-show, roman, thèse de doctorat...) ; les règles, transversales aux genres, qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation, une explication...

il est intéressant à ce propos, de rattacher cette notion à la fonction énonciative

J. R. Searle

1 Le discours est une forme d'action

Parler est considéré comme une forme d'action sur autrui, et pas seulement une représentation du monde. Sur ce point, la linguistique renoue avec la tradition rhétorique, qui a constamment mis l'accent sur les pouvoirs de la parole. La problématique des « actes de langage » (dits aussi « actes de parole », ou « actes de discours ») développée à partir des années 1960 par le philosophe du langage J. L. Austin (1962), puis par J. R. Searle (1969) a montré que toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger...) qui vise à modifier une situation. À un niveau supérieur, ces actes élémentaires s'intègrent eux-mêmes dans des genres de discours déterminés qui sont autant d'activités socialement reconnues. En inscrivant ainsi le discours parmi les activités, on facilite sa mise en relation avec les activités non verbales.

2 Le discours est interactif

Cette activité verbale est en fait une *inter-activité* qui engage deux ou plusieurs partenaires. La manifestation la plus évidente de cette *interactivité* est l'échange oral, où les *interlocuteurs* coordonnent leurs énonciations, énoncent en fonction de l'attitude de l'autre et perçoivent immédiatement l'effet qu'a sur lui leurs paroles. On pourrait objecter qu'il existe aussi des types d'énonciation orale qui ne semblent guère « interactives » ; c'est le cas par exemple d'un conférencier, et *a fortiori* des textes écrits. En fait, on ne peut pas réduire l'*interactivité* fondamentale du discours à la conversation. Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire ou en présence d'un destinataire qui semble passif, est prise dans une *interactivité* constitutive. Toute énonciation suppose la présence d'une autre instance d'énonciation par rapport à laquelle on construit son propre discours. Dans cette perspective, la conversation est l'un des modes de manifestation – même s'il est sans nul doute largement dominant d'un point de vue quantitatif – de l'*interactivité* foncière du discours. S'il en est ainsi, un terme comme « destinataire » apparaît insatisfaisant car il peut donner l'impression que l'énoncia-

tion n'est que l'expression de la pensée d'un locuteur qui s'adresse à un destinataire passif. C'est pourquoi certains préfèrent parler d'« interactants », de « co-locuteurs » ou encore de « co-énonciateurs ».

4 Le discours est contextualisé

On ne peut pas dire que le discours intervient dans un contexte, comme si le contexte n'était qu'un cadre, un décor : hors contexte, on ne peut assigner un sens à un énoncé. On parle souvent à ce propos d'« indexicalité ». En philosophie du langage, des expressions indexicales (*je, tu, hier, là-bas...*) ont pour caractéristique d'être par nature sémantiquement incomplètes, de n'avoir de réfèrent qu'à travers l'énonciation singulière où elles sont employées. Par extension, l'indexicalité permet de désigner l'incomplétude foncière des mots, qui doivent être indexés à une situation d'échange linguistique, un contexte particulier pour accéder à un sens qu'on peut dire « complet » (ce qui n'implique pas que ce sens soit clairement déterminable).

5 Le discours est pris en charge par un sujet

Le discours n'est discours que s'il est rapporté à un sujet, un JE, qui à la fois se pose comme source des repérages personnels, temporels, spatiaux (JE-ICI-MAINTENANT) et indique quelle attitude il adopte à l'égard de ce qu'il dit et de son destinataire (phénomène de « modalisation »). Il indique en particulier qui est le responsable de ce qu'il dit : un énoncé très élémentaire comme « Il pleut » est posé comme vrai par l'énonciateur, qui se donne pour son responsable, le garant de sa vérité. Mais cet énonciateur aurait pu moduler son degré d'adhésion (« Peut-être qu'il pleut »), en attribuer la responsabilité à quelqu'un d'autre (« Selon Paul il pleut »), commenter sa propre parole (« Franchement, il pleut »), etc. Il pourrait même montrer au co-énonciateur qu'il feint seulement de l'assumer (cas des énonciations ironiques). Mais, dans une perspective d'analyse du discours, cette double prise en charge n'implique pas que l'on considère le sujet

comme le point d'origine souverain de « sa » parole. Celle-ci est dominée par le dispositif de communication où elle advient.

⑥ Le discours est régi par des normes

L'activité verbale, comme tout comportement social, est régie par des normes. Au niveau élémentaire, chaque acte de langage implique des normes particulières ; un acte aussi simple en apparence que la question, par exemple, implique que le locuteur ignore la réponse, que cette réponse a quelque intérêt pour lui, qu'il croit que l'individu questionné peut la donner, etc. Il existe par ailleurs des normes (« maximes conversationnelles », « lois du discours », « postulats de conversation »...) qui régissent tout échange verbal : être intelligible, ne pas se répéter, donner les informations appropriées à la situation, etc. Au-delà, on l'a vu, les genres de discours sont des ensembles de normes qui suscitent des attentes chez les sujets engagés dans l'activité verbale. Plus fondamentalement, tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente. Travail de légitimation qui ne fait qu'un avec l'exercice de la parole.

⑦ Le discours est pris dans un interdiscours

Le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un immense interdiscours. Pour interpréter le moindre énoncé, il faut le mettre en relation, consciemment ou non, avec toutes sortes d'autres sur lesquels il s'appuie de multiples manières. Le seul fait de ranger un texte dans un genre (la conférence, le journal télévisé...) implique qu'on le mette en relation avec les autres textes du même genre, la moindre intervention politique ne peut être comprise si l'on ignore les discours concurrents, les discours antérieurs et les énoncés qui circulent alors dans les médias.

Certains courants affirment la primauté de l'interdiscours sur le discours. C'est en particulier le fait des chercheurs inspirés par M. Bakhtine, qui inscrivent tout énoncé dans un « dialogisme » généralisé ; ce principe récuse la

clôture du texte, ouvert aux énoncés extérieurs et antérieurs, chaque énoncé participant ainsi d'une chaîne verbale interminable. C'est aussi le cas de nombreux analystes du discours français inspirés par J. Lacan ou L. Althusser, pour qui toute énonciation est dominée par un interdiscours qui la traverse à son insu ; ce que résume une formule de M. Pêcheux : « ça parle toujours ailleurs et avant ». Dans ces deux cas, il existe une relation étroite entre l'affirmation de la primauté de l'interdiscours et une certaine conception du sujet parlant ; la parole n'est pas conçue comme le lieu où se pose souverainement l'individualité : chaque locuteur est pris dans la sédimentation collective des significations inscrites dans la langue (Bakhtine), le sujet est soumis à un décentrement radical, il ne peut être à l'origine du sens (Pêcheux).

⑧ Le discours construit socialement le sens

Ce postulat concerne les interactions orales entre deux personnes comme les productions collectives destinées à un large public. Le sens dont il s'agit ici n'est pas un sens directement accessible, stable, immanent à un énoncé ou à un groupe d'énoncés qui attendrait d'être déchiffré : il est sans cesse construit et reconstruit à l'intérieur des pratiques sociales déterminées. Cette construction du sens est, certes, le fait d'individus, mais qui sont pris dans des configurations sociales, à divers niveaux.

Selon la perspective qui lui est propre, chaque courant ou chaque chercheur va mettre en avant tel ou tel de ces leitmotivs associés au terme « discours », sans pour autant exclure les autres, qui restent au second plan. La notion de discours constitue ainsi une sorte d'enveloppe commune pour des positions parfois fortement divergentes. On est plutôt dans une logique de « l'air de famille » que dans celle d'un noyau de sens qui serait commun à tous les emplois.

Mais même s'il est très instable, l'usage de « discours » est chargé d'enjeux. Il permet aux chercheurs de se positionner, de tracer une frontière avec des démarches concurrentes. La nature de cette frontière varie évidemment selon

C'est ce que Genette appelle l'architextualité ou narratologie ?
 Pêcheux, interdiscours ?

s'agit de souffrir

polyphonie = Genette
 interdiscours = Bakhtine

les courants concernés. Par exemple, les adeptes de psychologies d'inspiration discursive (Potter et Wetherell, 1987 ; Bronckart, 1996) vont rejeter les conceptions de la psychologie qui, centrées sur l'étude des états mentaux d'individus, marginalisent les processus de communication :

L'analyse du discours est une perspective radicalement nouvelle qui a des implications sur l'ensemble des questions psychosociologiques [...] les autres méthodologies ont refusé de prendre en compte ou masqué le caractère actif, constructeur de l'usage du langage dans la vie quotidienne.

Potter et Wetherell, 1987 : 6.

On le voit, l'emploi de « discours » a une double portée. Il permet à la fois de désigner des *objets d'analyse* (« le discours de la presse », « le discours des médecins »...) et de montrer qu'on adopte un certain *point de vue* sur eux. Dire par exemple que tel tract ou tel journal est un discours, c'est aussi montrer qu'on les considère *comme* du discours, en mobilisant certaines idées-forces. En parlant du « discours du tract », on indique qu'on ne va pas seulement analyser des contenus, une organisation textuelle ou des procédés stylistiques, mais qu'on va rapporter cet énoncé à un dispositif de communication, aux normes d'une activité, aux groupes qui tirent de lui leur légitimité, etc. De même, quand on envisage la littérature *comme* discours (Maingueneau, 2004a), on est amené à contester la division traditionnelle des études littéraires en deux branches : l'une qui s'intéresse au texte, considéré en lui-même, l'autre au contexte (la vie de l'auteur, tel ou tel aspect de l'époque à laquelle il a vécu).

Pour prendre la mesure de cette plasticité du terme « discours », il convient d'éviter deux attitudes qu'on pourrait qualifier l'une de « sceptique », l'autre de « thérapeutique ». L'attitude sceptique consiste à renoncer à donner la moindre consistance sémantique au mot « discours », à se contenter d'enregistrer ses emplois en les expliquant par les intérêts de ceux qui l'utilisent. L'attitude thérapeutique, en

revanche, revient à disqualifier les emplois de « discours » qui ne seraient pas définis rigoureusement et univoques.

En fait, il est inévitable que, dans les sciences humaines et sociales, de multiples courants ou disciplines soient cimentés par divers « mots clés », dont les chercheurs ne peuvent totalement maîtriser le signifié. Et cela est encore plus évident quand il s'agit d'une notion qui traverse de multiples champs du savoir. De la même manière, dans les années 1960, la notion de « structure » oscillait entre des emplois relativement techniques, en particulier en linguistique, et des emplois peu contrôlés dans l'ensemble des sciences humaines et sociales et la philosophie. Ce qui ne l'a pas empêché de renouveler les approches de nombreuses disciplines.

2.3. Théorie du discours et analyse du discours

Dès qu'on se réclame d'une problématique discursive, on associe intimement langue (plus largement les ressources sémiotiques disponibles dans une société), activité communicationnelle et connaissance (les divers types de savoirs, individuels ou collectifs, mobilisés dans la construction du sens des énoncés). Ce faisant, l'analyste du discours se distingue d'autres disciplines, qui privilégient une seule de ces trois dimensions : ainsi les sociologues qui mettent l'accent sur l'activité communicationnelle, les linguistes qui privilégient l'étude des structures linguistiques ou textuelles, les psychologues qui se focalisent sur les modalités et les conditions de la connaissance.

Réfléchir en termes de discours, c'est donc nécessairement articuler des espaces disjoints, comme le soulignait déjà Foucault dans *L'Archéologie du savoir*, où il situait son entreprise *entre* « réalité » et « langue », « les mots » et « les choses » :

Je voudrais montrer que le discours n'est pas une mince surface de contact, ou d'affrontement, entre une réalité et une langue, l'intrication d'un lexique et d'une expé-

rience ; je voudrais montrer sur des exemples précis qu'en analysant les discours eux-mêmes, on voit se desserrer l'étreinte apparemment si forte des mots et des choses, et se dégager un ensemble de règles propres à la pratique discursive. Ces règles définissent non point l'existence muette d'une réalité, non point l'usage canonique d'un vocabulaire, mais le régime des objets [...]. Tâche qui consiste à ne pas – à ne plus – traiter les discours comme des ensembles de signes (d'éléments signifiants renvoyant à des contenus ou à des représentations) mais comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent. Certes, les discours sont faits de signes ; mais ce qu'ils font, c'est plus que d'utiliser ces signes pour désigner des choses. (1969 : 67)

Ici le « discours » n'est pas présenté comme un territoire circonscrit, mais comme un espace incertain entre deux massifs, là où se « desserre l'étreinte apparemment si forte des mots et des choses », du langage et du monde. La prolifération incontrôlable de la notion de discours apparaît comme le symptôme de l'ouverture, dans les dernières décennies du xx^e siècle, de cet espace incertain.

La situation des « discursivistes », des spécialistes du discours, est donc loin d'être confortable. Il leur faut faire des efforts constants pour ne pas réduire le discursif au linguistique ou, à l'inverse, ne pas l'absorber dans des réalités sociales ou psychologiques. Cette position constitutivement inconfortable n'est pas sans évoquer le statut singulier de la philosophie. Ce n'est pas un hasard si un certain nombre d'inspirateurs majeurs de l'analyse du discours sont des philosophes, ou des penseurs qu'on ne peut pas enfermer dans une discipline. Comme l'analyse du discours, la philosophie est un espace en quelque sorte en supplément par rapport aux disciplines qui ont un objet circonscrit ; ce qui tout à la fois leur confère un potentiel critique considérable et les expose à la suspicion de la part de ceux qui opèrent à l'intérieur de territoires balisés.

Rien d'étonnant si s'est développée une « théorie du discours » – distincte de l'analyse du discours proprement dite – qui participe de la discussion philosophique.

Cette « théorie du discours » regroupe des projets intellectuels qui combinent de diverses manières des préoccupations issues du poststructuralisme, des « *Cultural Studies* » et du constructivisme. Ils questionnent les pré-supposés des sciences humaines et sociales, en particulier sur la subjectivité, le sens, le pouvoir, la différence sexuelle, l'écriture, la dissidence, le postcolonialisme... La référence majeure à cet égard est sans doute Michel Foucault. On peut aussi mentionner les travaux de J. Butler (1990, 1997) ou de G.C. Spivak (1987, 1990, 1999) qui, au carrefour de la philosophie, du féminisme et du marxisme, s'attachent à critiquer les paradigmes occidentaux. Dans le domaine des sciences politiques, on évoquera la théorie postmarxiste de « l'hégémonie » défendue par E. Laclau et C. Mouffe (1985), très influencés par L. Althusser et J. Lacan.

Cette orientation philosophique critique est présente dès les origines des études de discours. On a vu qu'en France, à la fin des années 1960, ont coexisté des approches d'orientation linguistique et des approches comme celle de M. Pêcheux, qui visait à fonder « une théorie du discours comme théorie de la détermination historique des processus sémantiques » (Pêcheux et Fuchs, 1975 : 8), une théorie qui ne se laissait enfermer dans aucune discipline ou théorie constituée mais entendait y *intervenir*. On peut également rapprocher de cette « théorie du discours » la philosophie de la communication de J. Habermas, qui développe, sur la base d'une pragmatique transcendantale, une « éthique de la discussion » dans le cadre d'un « agir communicationnel » (1981).

Mais la très grande majorité des discursivistes ne travaillent pas dans ce champ de la théorie du discours ; ce sont des *analystes* du discours qui, à l'aide de multiples méthodes, étudient des corpus. Ce sont eux qui nous intéressent dans le présent ouvrage. On peut les distribuer en deux populations aux objectifs distincts.

Pour la première, l'analyse du discours est seulement une boîte à outils dans le vaste ensemble des « méthodes

qualitatives » des sciences humaines et sociales. Ces chercheurs travaillent à l'intérieur des cadres qui ont été définis par la discipline à laquelle ils appartiennent : sociologie, histoire, sciences politiques, géographie... Ils appréhendent le discours comme offrant des indices qui permettent au chercheur d'accéder à des « réalités » hors du langage. Une telle démarche tend à brouiller la frontière entre les approches proprement discursives et d'autres méthodes qualitatives, en particulier les techniques d'« analyse de contenu⁸ » qui extraient du sens des documents en créant des catégories liées à leur contenu ou au contexte de leur production (la date ou le lieu de production, le sexe des locuteurs, etc.). Cela soulève des difficultés ; en effet, les problématiques du discours se sont souvent légitimées en s'opposant aux présupposés de l'analyse de contenu. C'est le cas par exemple de M. Pêcheux, qui lui reprochait de prétendre « accéder au sens d'un segment de texte, en traversant sa structure linguistique » (1969 : 4) ou de N. Fairclough, pour qui l'analyse de contenu a « tendance à considérer le langage transparent, [...] à croire que le contenu social des données linguistiques peut être lu sans prêter attention au langage proprement dit » (1992/2001 : 20).

La seconde population regroupe les analystes du discours qu'on peut dire « canoniques », ceux qui s'intéressent à la manière dont, dans une société déterminée, l'ordre social se construit à travers la communication ; ils s'efforcent de maintenir un équilibre entre la réflexion sur le fonctionnement du discours et la compréhension de phénomènes d'ordre sociohistorique ou psychologique. La plupart de ces chercheurs ont un fort ancrage dans les sciences du langage. Leur recherche peut viser à éclairer une question strictement discursive (sur la définition ou la typologie des genres de discours, la pertinence de telles méthodes, etc.), mais elle peut aussi avoir la volonté de

répondre à des problèmes sociaux (en particulier d'ordre éducatif, politique, sanitaire) ou de questionner d'autres champs de savoir (qu'en est-il, par exemple, de la philosophie quand elle est appréhendée comme discours ? (Cossutta (éd.), 1995).

8. Dans ce domaine, l'ouvrage de référence est celui du spécialiste américain de communication B. Berelson, *Content Analysis in Communication Research* (1952). En français, on citera en particulier le manuel de L. Bardin, *L'Analyse de contenu* (PUF, 2007, 1^{re} éd. 1977).

Chapitre 3

Discours, texte, corpus

Si dans les ouvrages d'introduction la notion de discours est discutée, ne serait-ce que pour débrouiller son embarrassante polysémie, il n'en va pas de même pour celle de texte. Pourtant, alors que les analystes du discours se focalisent naturellement sur le terme « discours », on constate qu'ils emploient sans cesse « texte », qui interfère avec « discours » d'une manière qui n'est pas toujours contrôlée. Certains ne jugent pas nécessaire d'établir une différence entre eux : « dans ce manuel, les deux termes *discours* et *texte* peuvent en général être considérés comme synonymes » (Dooley, Levinsohn, 2001 : 3). D'autres l'emploient pour désigner les données à partir desquelles ils travaillent : « le matériau avec lequel travaillent les analystes du discours est constitué de données effectives de discours, qui sont parfois désignées comme des 'textes' » (Johnstone, 2008 : 20). Mais, pour commodité que soient ces deux solutions, elles ne sont pas à la mesure de la complexité des relations entre les deux termes.

3.1. Un discours pour un texte ?

La relation entre *texte* et *discours* est très différente si l'on associe à un ensemble de textes un seul discours (1), ou à chaque texte un discours (2).

(1) Dans le premier cas, les discours existent au-delà des textes particuliers dont ils sont composés. C'est particulièrement net chez les chercheurs qui se placent dans une perspective proche de celle de M. Foucault ; le « discours de la psychiatrie » par exemple recouvre un ensemble plus ou moins vaste des textes de genres très divers (ouvrages théoriques, règlements d'hôpitaux, manuels...). Dans ce type d'emploi, « discours » peut correspondre à des entités de natures très diverses :

- 1 - une discipline (« le discours de la géographie », « de l'astronomie »...);
- 2 - un positionnement dans un champ (le « discours communiste », le « discours surréaliste »...);
- 3 - une thématique (« le discours sur la sécurité » ; « le discours sur l'Afrique »...);
- 4 - la production associée à une aire déterminée de la société (« le discours journalistique », « le discours administratif »...);
- 5 - des productions verbales qui sont spécifiques d'une catégorie de locuteurs (« le discours des infirmières », « le discours des mères de famille »...), etc.

(2) Le second cas de figure est celui où à un texte répond un discours. Dans ce passage, par exemple, le discours est présenté comme ce qui « sous-tend » un texte :

Les gens produisent des textes pour faire passer un message, pour exprimer des idées et des croyances, pour expliquer quelque chose, pour amener d'autres gens à faire certaines choses ou à penser d'une certaine façon, et ainsi de suite. On peut désigner cet ensemble complexe de buts communicationnels comme le discours qui sous-tend le texte et motive au premier chef sa production. Mais à la fin, ce sont les lecteurs ou les auditeurs qui doivent construire le sens à partir du texte pour en faire une réalité communicationnelle. En d'autres termes, ils doivent interpréter le texte comme un discours qui fait sens pour eux.

Widdowson, 2007 : 6.

On retrouve ici une manière courante de gérer la relation entre les deux termes qui est condensée dans la formule : Discours = Texte + Contexte. Mais pour J.-M. Adam, qui dans un premier temps a largement contribué à la diffuser, cette formule est trompeuse :

Elle laisse entendre une opposition et une complémentarité des concepts de texte et de discours alors qu'il s'agissait de dire que ces deux concepts se chevauchent et se recoupent en fonction de la perspective d'analyse choisie. (2011 : 38)

3.2. Trois axes majeurs

Les usages de « texte » peuvent en effet être regroupés autour de trois axes majeurs, qui intéressent l'analyse du discours à des titres différents.

- ① - Envisagé comme texte-structure, le texte est l'objet de la linguistique textuelle, discipline qui étudie les régularités au-delà de la phrase. Le texte est alors appréhendé comme un réseau de relations de phrase à phrase (à l'aide par exemple de reprises pronominales) ou de groupements de phrases (la narration ou la description par exemple portent sur des séquences textuelles qui peuvent être plus ou moins longues). J.-M. Adam (2011 : 103-160) regroupe en « cinq grands types » les opérations qui assurent cette cohésion : « liages du signifié » (anaphores, co-références, isotopies), « liages du signifiant » (allitérations, parallélismes grammaticaux), « implications » (ellipses, présupposés, sous-entendus), « connexions » (connecteurs, organisateurs spatiaux et temporels, marqueurs énonciatifs), « séquences d'actes de discours » (narration, argumentation...).
- ② - Envisagé comme texte-produit, le texte est appréhendé comme la trace d'une activité discursive – orale, écrite ou visuelle – référée à des dispositifs de communication, des genres de discours : des plus élémentaires (une étiquette sur une marchandise) aux plus complexes (un roman).

Un journal quotidien, par exemple, est constitué d'une multitude d'articles qui sont autant de textes-structures, mais on peut le considérer comme un seul texte-produit, le journal, unité de communication qui relève d'un genre de discours. Réciproquement, il arrive qu'un texte-produit, constitué d'une seule phrase, ne soit pas un texte-structure : par exemple, les panneaux routiers sur lesquels on trouve des phrases telles que « Boire ou conduire, il faut choisir » ou « Travaux sur dix kilomètres ».

- ③ - Comme *texte-archive*, le texte n'est pas associé à une activité de discours, mais considéré comme quelque chose qui demeure, par la fixation sur un support matériel ou par la mémoire : il peut être transmis, modifié, commenté, réemployé... De ce point de vue, si les énoncés sont « rares », comme le souligne Foucault (1969 : 155), c'est non seulement parce qu'à partir de la grammaire et du lexique dont on dispose à une époque donnée, il n'y a au total que relativement peu de choses qui sont dites, mais aussi parce peu de choses parmi ces choses dites sont conservées et que peu parmi ces choses conservées perdurent⁹.

La notion de texte-archive recouvre en fait deux phénomènes très différents :

- les textes matériels, inscrits sur un support. Il s'agit alors de réalités historiques dont la matérialité dépend des ressources technologiques disponibles à l'époque considérée : tablette d'argile, parchemin, scanner, magnétophone, base de données numériques... ;
- les textes considérés indépendamment de tel ou tel support physique particulier. Quand on dit « ce texte de Stendhal », on peut désigner par là un objet particulier, tel livre, mais aussi bien une œuvre, appréhendée sans prendre en compte son existence matérielle (« c'est un texte d'une grande profondeur », « un texte qu'on commente depuis un siècle »...).

9. Nous reprendrons cette question dans la troisième partie, au chapitre 15.

Les relations entre ces deux types de texte-archive sont loin d'être simples, comme le soulignent Adam et Viprey en prenant l'exemple du conte de Perrault *La Belle au bois dormant* pour lequel, dès le début, on dispose de divers modes d'existence éditoriale :

Au concept de texte conçu comme unité close sur elle-même et achevée, il s'agit de substituer un concept de *texte en variation*, soumis à des mises en texte dont résultent des états successifs, identifiables et regroupables en corpus. Pour *La Belle au bois dormant*, paraître dans le *Mercurie galant* de février 1696 (T2), c'est apparaître dans un co(n)texte sociodiscursif (D2) très différent de *La Belle au bois dormant-T1*, premier conte du manuscrit d'apparat des *Contes de la mère Loye* de 1695, envoyé à la nièce du roi de France ; contexte (D1) lui-même très différent de celui de *La Belle au bois dormant-T3*, premier conte des *Histoires ou Contes du temps passé*, paru chez Barbin en 1697 (D3).

Adam et Viprey, 2009 : 20.

Et encore, dans ce cas, la variation est limitée ; elle peut être référée à l'initiative de l'auteur lui-même, en l'occurrence Charles Perrault. Mais dès qu'il s'agit de textes qui sont recopiés, réédités, adaptés... sur de longues périodes et qui circulent sur des aires très vastes à travers des genres très divers, les choses deviennent très complexes : quel est le texte correspondant aux milliers d'éditions de *La Belle au bois dormant* ou de *Cendrillon* parues sur la planète depuis le XVII^e siècle quand on sait que ce type de conte est sans cesse modifié ?

Il y a pire ; la notion même de « texte » est historiquement variable :

Le concept de texte, attaché au participe passé du verbe *texere* (*textus* ce qui est tissé, tressé), possède une connotation de fixité et de fermeture structurale qui ne correspond ni à la réalité de l'écriture médiévale, ni à celle des œuvres de la Renaissance.

Adam et Viprey, 2009 : 11-12.

Comme on le verra (*infra*, Partie III, chapitre 14), le pré-supposé que le texte constitue une unité close et stable est aujourd'hui mis en cause par le fonctionnement du Web, pour de tout autres raisons.

Le développement de techniques d'enregistrement de l'image et du son depuis la fin du XIX^e siècle a porté ces difficultés à leur paroxysme. La matérialité du texte est devenue plurielle. Aujourd'hui, une allocution politique peut se manifester à la fois sous forme d'imprimé, d'énoncé sur un site Web, d'enregistrement audio diffusé sur une radio, de vidéo sur un site de partage, sur un DVD... Sans parler des versions en nombre indéterminé qui ont été réalisées par les caméscopes ou les magnétophones de tel ou tel spectateur ou auditeur.

3.3. Texte et corpus

Nous avons dégagé trois grandes aires d'emploi de « texte » qui, à des titres différents, intéressent toutes trois l'analyse du discours. Celle-ci ne peut étudier des textes que s'ils sont convertis en *corpus*. Un corpus peut être constitué d'un ensemble plus ou moins vaste de textes ou d'extraits de textes, voire d'un seul texte.

La différence entre texte et corpus est essentielle. Elle marque une frontière entre d'une part les pratiques de commentaire traditionnelles qui s'efforcent d'interpréter des textes légués par une tradition, d'autre part les approches en termes de discours, qui prétendent relever des sciences humaines et sociales. Les analystes du discours n'étudient pas des *œuvres*, mais ils constituent des *corpus*, ils rassemblent les matériaux qu'ils jugent nécessaires pour répondre à tel ou tel questionnement explicite, en fonction des contraintes qu'imposent les méthodes auxquelles ils recourent. On s'éloigne ainsi du modèle de la lecture empathique, du « contact vivant » avec un texte déjà là qui serait riche d'un sens inépuisable.

Une distinction s'impose ici entre les corpus qui groupent des textes existant au préalable et les corpus qui résultent d'une transcription. Une carte postale, un

journal imprimé, un livre... sont des textes préalables ; en revanche, une conversation, un débat à la télévision n'existent comme textes dans un corpus que parce qu'ils ont été découpés et transcrits selon certaines conventions. C'est ce que souligne B. Johnstone :

En capturant des textes écrits instables à un moment particulier ou en enregistrant et en transcrivant du discours non écrit, nous leur donnons les caractéristiques de livres et d'autres textes prototypiques : nous en faisons des objets physiques ; nous fixons leur structure ; nous les convertissons en écrits quand il s'agit de discours oral ; nous leur donnons des frontières. Des textes de ce type n'existent pas indépendamment du choix des analystes du discours sur la façon de les « textualiser ». (2008 : 20)

En fonction de ses objectifs et des moyens dont dispose le chercheur, la même activité verbale peut ainsi donner lieu à un nombre illimité de « textes » différents, c'est-à-dire de transcriptions distinctes destinées à entrer dans un corpus. Ces transcriptions elles-mêmes peuvent devenir à leur tour des textes-archives, des objets d'étude, par exemple dans le cadre d'une recherche qui porterait sur les pratiques de tels ou tels analystes du discours.

Avec le recours croissant à l'informatique, on s'éloigne de plus en plus d'une conception des textes comme totalités données qu'on pourrait appréhender par une lecture attentive et juxtaposer dans des bibliothèques. L'accroissement incessant de la puissance des ordinateurs et des capacités de stockage rend possible l'intégration de quantités gigantesques de textes dans d'énormes bases de données, matériau à partir duquel des corpus peuvent être élaborés par les chercheurs. De plus en plus, ces derniers sont amenés à travailler sur des données qui ont été sélectionnées et traitées pour devenir des corpus. Le statut d'intermédiaire incontournable ainsi conféré aux bases de données, situées entre les textes produits à l'intérieur d'activités discursives et les corpus de la recherche, soulève des problèmes quant au choix des textes retenus, au trai-

tement qu'on leur fait subir pour les stocker et les classer, à la manière dont ils sont mis à disposition. À ce niveau, interviennent inévitablement des enjeux politiques, comme le montrent par exemple les débats que soulève l'archivage systématique des imprimés auquel se livre Google à l'échelle de la planète.

Le couple que forment *discours* et *texte* renvoie à une polarité constitutive de toute étude de la communication verbale : la parole se présente à la fois comme une activité *et* comme une configuration de signes à analyser. Il suffit de transformations idéologiques ou d'innovations technologiques (les deux sont en général liées) pour modifier en profondeur les conditions de la textualité, et par conséquent la relation entre texte et discours. Celle-ci doit être prise en compte pour chaque type ou genre de discours que l'on étudie, en fonction des questions que se pose le chercheur et de ses choix méthodologiques.

Chapitre 4

Les disciplines du discours

Avant même d'analyser l'espace de recherche consacré au discours en utilisant des catégories telles que « discipline », « approche », « courant »..., il faut le nommer. Or, sur ce point, la situation est confuse. À l'échelle internationale, dans les manuels d'introduction ou les anthologies, c'est clairement le terme « analyse du discours » (« *discourse analysis* ») qui domine. Mais on a vu se développer aussi, sur le modèle des « *studies* » anglo-saxonnes (« *gender studies* », « *cultural studies* », « *gay studies* », etc.), l'usage du terme « *discourse studies*¹⁰ », dont le pluriel accueillant permet de fédérer des recherches extrêmement diverses.

Pour analyser cette diversité, on procède en général de deux manières : soit on énumère un grand nombre d'« approches » du discours, en s'appuyant sur une conception très peu contraignante de ce qu'est une « approche », soit on structure ce champ autour de quelques grands principes de répartition ; c'est cette dernière option que nous allons privilégier.

10. C'est d'ailleurs le titre d'une des principales revues du champ : *Discourse studies* ; elle est dirigée par T. Van Dijk et publiée par l'éditeur Sage (Londres). En Amérique latine les discoursivistes se regroupent dans l'ALED (Association latino-américaine d'études du discours). Pour le moment, c'est à l'échelle internationale « analyse du discours » qui l'emporte largement ; une recherche sur Google (2 septembre 2013) donne 280 000 occurrences pour « *discourse studies* » et 1 470 000 pour « *discourse analysis* ».

Bibliographie

ADAM J.-M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

ADAM J.-M. 2011, *La linguistique textuelle*, 3^e édition, Paris, Armand Colin.

ADAM J.-M., HERMAN T., LUGRIN G. (éds), 2001, « Genres de la presse écrite et analyse de discours », *Semen*, 13, Presses universitaires de Franche-Comté.

ADAM J.-M., LUGRIN G., 2000, « L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques », in F. Cusin-Berche (éd.) : « *Rencontres discursives entre science et politique. Spécificités linguistiques et constructions sémiotiques* », *Carnets du CEDISCOR*, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

ADAM J.-M., VIPREY J.-M., 2009, « Corpus de textes, textes en corpus. Problématique et présentation. », *Corpus* [En ligne] (URL : <http://corpus.revues.org/index1672.html>).

ALTHUSSER L., 1965, *Pour Marx*, Paris, Maspéro.

ALTHUSSER L., 1976, *Positions*, Paris, Éditions sociales.

ALTHUSSER L., BALIBAR É., 1968, *Lire le Capital*, Paris, Maspéro, tome 1.

AMOSSY R., 2012, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

AMOSSY R., MAINGUENEAU D. (éds.), 2003, *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, PUM.

ANGERMÜLLER J., 2013a, *Le Champ de la théorie. Essor et déclin du structuralisme en France*, Paris, Herman.

ANGERMÜLLER J., 2013b, *Analyse du discours poststructuraliste*, Limoges, Lambert-Lucas.

AUSTIN, J. L., 1962, *How to do things with words*, Umson, Oxford. [trad. fr. *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970]

AUTHIER-REVUZ J. 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive », *DRLAV*, 26, p. 91-151.

BACHMANN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., 2003, *Langage et communications sociales*, Paris, Didier.

BAKHTINE M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, trad. fr. Paris, Gallimard.

BALPE J.-P., 2000, *Contextes de l'art numérique*, Paris, Hermès.

BAZEMAN C., 2004, "Speech acts, genres, and activity systems: How texts organize activity and people", in *What writing does and how it does it: an introduction to analyzing texts and textual practices*, C. Bazerman, P. Prior (eds.), New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, p. 309-339.

BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

BERGER P. L., LUCKMANN T., 1966, *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Garden City (NY), Anchor Books.

BERTHELOT J.-M., 1996, *Les vertus de l'incertitude*, Paris, Presses Universitaires de France.

BILLIG M., 2003, "Critical Discourses Analysis and the Development of New Science", in G. Weiss & R. Wodak (eds), *Critical Discourse Analysis: Theory and Interdisciplinarity*, London, MacMillan, p. 35-46.

BILLIG M., 2008, "The language of critical discourse analysis: the case of nominalization", *Discourse Society*, 19, 6, p. 783-800.

BLONDIAUX I., 2009, *Psychiatrie contre psychanalyse ?*, Paris, Le Félin.

BOUTET J., GARDIN B., LACOSTE M., 1995, « Discours en situation de travail », *Langages*, 117, p. 12-31.

BRONCKART J.-P. et al., 1985, *Le Fonctionnement des discours*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

BRONCKART J.-P., 1996, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

BUTLER J., 1990, *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, New York & London, Routledge.

BUTLER J., 1997, *Excitable Speech: A Politics of the Performative*, New York & London, Routledge.

CHARAUDEAU P., 1986, « L'interview médiatique : qui raconte sa vie ? », *Cahiers de sémiotique textuelle*, 8-9, p. 129-137.

CHARAUDEAU P., 1983, *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.

CHARAUDEAU P., 1997, *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.

CHARAUDEAU P., GHIGLIONE R., 1997, *La Parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk show*, Paris, Dunod.

CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (éds.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

CHARTIER R., 2012, « Qu'est-ce qu'un livre ? Métaphores anciennes, concepts des lumières et réalités numériques », *Le Français aujourd'hui*, 178, p. 11-26.

CONEIN B., COURTINE J.-J., GADET F., MARANDIN J.-M., PÊCHEUX M. (éds.), 1981, *Matérialités discursives*, Presses Universitaires de Lille.

COSSUTTA F. (éd.), 1995, « L'Analyse du discours philosophique », *Langages*, 119.

COULON A., 2002, *L'Ethnométhodologie*, Paris, PUF.

COURTINE J.-J., 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours. À propos du discours communiste adressé aux chrétiens. », *Langages*, 62, p. 9-128.

COURTINE J.-J., MARANDIN J.-M., 1981, « Quel objet pour l'analyse du discours ? », in B. Conein et al. (éds.), *Matérialités discursives*, Presses Universitaires de Lille, p. 21-34.

DEMONET M., GEFFROY A., GOUZÉ J., LAFON P., MOUILLAUD M., TOURNIER M., 1975, *Des tracts en Mai 68. Mesures de vocabulaire et de contenu*, Paris, Armand Colin.

DERRIDA J., 1967, *L'Écriture et la différence*, Paris, Seuil.

DOLININE C., 1999, « Quarante-cinq ans après Bakhtine », *Langage et société*, 87, p. 25-40.

DOOLEY R. A., LEVINSON S., 2001, *Analyzing discourse. A manual of basic concepts*, Dallas (Texas), SIL International.

DUBOIS J., 1962, *Le vocabulaire social et politique en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse.

- ERTZSCHEID O., GALLEZOT G., SIMONNOT B., 2013, « À la recherche de la « mémoire » du web : sédiments, traces et temporalités des documents en ligne », in Ch. Barats (éd.) *Manuel d'analyse du Web*, Paris, Armand Colin, p. 53-68.
- FAIRCLOUGH N., 1992, *Discourse and social change*, Polity Press.
- FAIRCLOUGH N., 1995, *Media discourse*, London & New-York, Bloomsbury Academic.
- FAIRCLOUGH N., 2003, *Analyzing discourse. Textual analysis for social research*, London, Routledge.
- FAIRCLOUGH N., 2009, "A dialectical-relational approach to critical discourse analysis in social research", in Wodak & Meyer (eds.), p. 162-186.
- FAYE J.-P., 1972, *Introduction aux langages totalitaires. Théorie et transformation du récit*, Paris, Hermann.
- FIALA P., EBEL M., 1983, *Langages xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980)*, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres.
- FORNEL M. de-, OGIEA., QUÉRÉ L. (éds.), 2001, *L'Ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, Paris, La Découverte.
- FOUCAULT M., 1966, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M., 1969, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M., 1971, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M., 1968/2001, « Réponse à une question », dans *Dits et écrits I*, Paris, Gallimard, p. 701-723.
- FOWLER R., HODGE R., KRESS G., TREW T., 1979, *Language and control*, London, Routledge and Kegan Paul.
- GADET F., PÊCHEUX M., 1975, *La Langue introuvable*, Paris, Maspéro.
- GEE J. P., 2005, 2nd edition, *An Introduction to Discourse Analysis. Theory and method*, London and New York, Routledge.
- GOFFMAN E., 1981, *Forms of talk*, Philadelphia, The Pennsylvania University Press.
- GOODY J., 1977, *The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GRINSHUPUN Y., 2008, *Ô, Entre langue(s), discours et graphie*, Paris, Ophrys.
- GROSSE E. U., SEIBOLD E., 1996, « Typologie des genres journalistiques », in *Panorama de la presse parisienne*, Berlin, Peter Lang.
- GUESPIN L., MARCELLESI J.-B., MALDIDIER D., SLATKA D. (éds.), 1971, « Le discours politique », *Langages*, 23.
- GUESPIN L., GARDIN B., MARCELLESI J.-B. (éds.), 1976, « Typologie du discours politique », *Langages*, 41.
- GUMPERZ J., HYMES D. (eds.), 1972, *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- HABERMAS J., 1981/1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. fr., Paris, Fayard.
- HALL E. T., 1966, *The Hidden Dimension*, New York, Doubleday.
- HALLIDAY M.A.K., 1978, *Language as social semiotics*, London, Edward Arnolds.
- HAROCHE C., HENRY P., PÊCHEUX M., 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne », *Langages*, 24, p. 93-106.
- HARRIS Z. S., 1952, "Discourse Analysis", *Language*, 28, p. 1-30.
- HARRIS Z. S., 1969, « L'Analyse du discours », *Langages*, 13, p. 8-45 (traduction française du précédent).
- HERRING S., SCHEIDT L. A., BONUS S., WRIGHT E., 2005, "Weblogs as a Bridging Genre", *Information, Technology and People*, 18 (2), p. 142-171.
- HYMES D. H., 1964, "Introduction: Towards Ethnographies of communication", in *The ethnography of communication* J. Gumperz and D. Hymes (eds), p. 1-34, Washington, DC: *American Anthropologist* (special issue).
- HYMES D., 1974, *Foundations in sociolinguistics: an ethnographic approach*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- JOHNSTONE B., 2008, *Discourse analysis*, 2nd ed., Blackwell.
- JOSEPH I., 2002, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1992, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2004a, *Le Discours en interaction*, Paris, Armand Colin.

- KERBRAT-ORECCHIONI C. (éd.), 2004b, "On polylogues", *Journal of Pragmatics*, special issue, 36 (1).
- KERBRAT-ORECCHIONI C., PLANTIN CH., 1995, *Le Trilogue*, Presses Universitaires de Lyon.
- KRESS G., HODGE R., 1979, *Language as ideology*, London, Kegan Paul.
- KRESS G., 2001, "From Saussure to critical sociolinguistics", in Wetherell M., Taylor S., Yates S. J. (eds), 2001, *Discourse theory and Practice. A Reader*, London, Sage and The Open University, p. 29-38.
- KRIEG-PLANQUE A., 2003, « Purification ethnique ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS-Éditions.
- KRIEG-PLANQUE A., 2009, *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- KRIEG-PLANQUE A., 2012, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.
- LACLAU E., MOUFFE C., 1985, *Hegemony and Socialist Strategy. Towards a Radical Democratic Politics*, London, Verso.
- LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT F. DE -, (1665)1965, *Réflexions ou Sentences et maximes morales*, Paris, Le Livre de Poche.
- LATZKO-TOTH G., PROULX S., 2013, « Enjeux éthiques de la recherche sur le Web », dans Ch. Barats (éd.) *Manuel d'analyse du Web*, Paris, Armand Colin, p. 32-48.
- LEHTI L., 2011, "Blogging politics in various ways: a typology of French politician's blogs", *Journal of Pragmatics*, 43 (6), p. 1610-1627.
- MAINGUENEAU D., 1984, *Genèses du discours*. Liège, Mardaga.
- MAINGUENEAU D., 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU D., 1993, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU D., 1995, « Présentation », *Langages*, 117, p. 5-11.
- MAINGUENEAU D., 1998a, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU D., 1998b, « Scénographie de la lettre publique », in *La lettre entre réel et fiction*, Jürgen Siess (éd.), Paris, SEDES.
- MAINGUENEAU D., 1999, "Analysing self-constituting discourses", *Discourse studies*, 1 (2), p. 175-200.
- MAINGUENEAU D., 2003, « Quelles unités pour l'analyse du discours ? », *Romanistisches Jahrbuch*, Band 53, p. 109-118.
- MAINGUENEAU D., 2004a, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU D., 2004b, « Retour sur une catégorie : le genre », dans J.-M. Adam, J.-B. Grize et Magid Ali Bouacha, *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Éditions Universitaires de Dijon, p. 107-118.
- MAINGUENEAU D., 2005, *Marges linguistiques*, 9, p. 64-75 (article repris sur le site http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/Marges_sommaire.html).
- MAINGUENEAU D., 2007, *La Littérature pornographique*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU D., 2011, « Sur une petite phrase 'de' N. Sarkozy. Aphorisation et auctorialité », *Communication et Langages*, 168, p. 43-56.
- MAINGUENEAU D., 2012, *Les phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU D., COSSUTTA F., 1995, « L'analyse des discours constituants », *Langages*, 117, p. 112-125.
- MALDIDIER D., 1993, « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen*, 8, mis en ligne le 21 août 2007 (URL : <http://semen.revues.org/4351>).
- MOIRAND S., 1988, *Une histoire de discours...*, Paris, Hachette.
- MOIRAND S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne*, Paris, PUF.
- NIZET J., RIGAUX N., 2005, *La Sociologie d'Erving Goffman*, Paris, La Découverte.
- NICOLE P., 1701, *Essais de morale contenus en divers traités sur plusieurs devoirs importants*, tome II, Paris, G. Desprez.
- PAVEAU M.-A., 2010a, « Interdiscours et intertexte. Généalogie scientifique d'une paire de faux jumeaux », in D. Ablali et M. Karstberg Sjöblom (éds.), *Linguistique et littérature*. Cluny,

40 ans après, Besançon, Presses de l'université de Franche-Comté, p. 93-105.

PAVEAU M.-A., 2010b, « La norme dialogique. Propositions critiques en philosophie du discours », *Semen* [Online], 29 | 2010 (<http://semen.revues.org/8793>).

PAVEAU M.-A., 2012, « Réalité et discursivité. D'autres dimensions pour la théorie du discours », *SEMEN*, 34, p. 95-115.

PÊCHEUX M., 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.

PÊCHEUX M., 1975, *Les vérités de La Palice*, Paris, Maspéro.

PÊCHEUX M., FUCHS C., 1975, « Mise au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, 37, p. 7-80.

PHILLIPS N., HARDY C., 2002, *Discourse analysis. Investigating Processes of Social Construction*, London, Sage.

POTTER J., WETHERELL M., 1987, *Discourses and Social Psychology. Beyond Attitudes and Behaviour*, London, Sage.

POULANTZAS N., 1968, *Pouvoir politique et classes sociales de l'État capitaliste*, Paris, Maspéro.

SHEPHERD M., WATTERS C.R., 1998, "The evolution of cybergenres", in *Proceedings of the Thirty-First Annual Hawaii International Conference on System Sciences (HICSS '98)*, Hawaii, II, p. 97-109.

SCHIFFRIN D., 1994, *Approaches to discourse*, Oxford-Cambridge, Blackwell.

SEARLE J., 1969, *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge University Press [trad. fr. *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972].

SHI-XU, 2009, Editorial, *Journal of Multicultural Discourses*, 4 (3), p. 239-241.

SIMONIN-GRUMBACH J., 1975, « Pour une typologie des discours », in J. Kristeva, J.-C. Milner, N. Ruwet (éds), *Langue, discours, société*, Paris, Seuil.

SPIVAK G., 1987, *In Other Worlds: Essays in Cultural Politics*, London, Methuen.

SPIVAK G., 1990, *The Post-Colonial Critic: Interviews, Strategies, Dialogues*, S. Harasym (ed.), London, Routledge.

SPIVAK G., 1999, *A Critique of Post-Colonial Reason: Toward a History of the Vanishing Present*, Harvard University Press.

STRUBBE M., LANE C., HILDER J., VINE E., VINE B., MARRA M., HOLMES J., WEATHERALL A., 2003, « Multiple discourse analyses of workplace interaction », *Discourse studies*, 5 (3), p. 351-388.

SWALES J., 1990, *Genre Analysis. English in Academic and Research Settings*, Cambridge, Cambridge University Press.

TISSERON S., 2001, *L'intimité surexposée*, Paris, Ramsay.

TISSERON S., 2011, « Intimité et extimité », *Communications*, 88, p. 83-91.

TITSCHER S., MEYER M., WODAK R., VETTER E., 2000, *Methods of Text and Discourse Analysis*, Sage.

VAN DIJK T. (ed.), 1985, *Handbook of Discourse Analysis*, 4 vol., London, Academic Press.

VAN DIJK T., 1996, « De la grammaire de textes à l'analyse socio-politique du discours », *Le Français dans le monde*, numéro spécial « Le discours: enjeux et perspectives », S. Moirand (éd.), Hachette, p. 16-29.

VAN DIJK T., 2000, « New (s) racism: a discourse analytical approach », in S. Cottle (ed.), *Ethnic minorities and the media*, Buckingham, UK & Philadelphia, USA, Open University Press, p. 33-49.

VAN DIJK T., 2001, "Discourse and racism", in David Goldberg & John Solomos (eds.), *The Blackwell Companion to Racial and Ethnic Studies*, Oxford, Blackwell, p. 145-159.

WETHERELL M., TAYLOR S., YATES S. J., 2001, *Discourse theory and Practice. A Reader*, London, Sage and The Open University.

WIDDOWSON H.G., 2007, *Discourse Analysis*, Oxford University Press.

WINKIN Y. (éd.), 1981, *La Nouvelle communication*, Paris, Seuil.

WODAK R., MEYER M., 2009, "Critical Discourse Analysis: History, Agenda, Theory and Methodology", in R. Wodak, M. Meyer (eds.), *Methods of Critical Discourse Analysis*, 2nd ed., London, Sage, p. 1-33.

Table des matières

Avant-propos	3
Partie I – Études de discours et analyse du discours	7
1. Quelques éléments d'histoire	9
1.1. Convergences et hybridations	10
1.2. En France	12
2. La notion de discours	17
2.1. Chez les linguistes	17
2.2. En dehors de la linguistique	19
2.3. Théorie du discours et analyse du discours	25
3. Discours, texte, corpus	31
3.1. Un discours pour un texte ?	31
3.2. Trois axes majeurs	33
3.3. Texte et corpus	36
4. Les disciplines du discours	39
4.1. Les approches	40
4.2. Des approches aux disciplines	41
4.3. Les limites du découpage par disciplines	45
5. Une analyse critique ?	49
5.1. Analyse du langage et critique	50
5.2. Divers types d'analyse critique	54

Partie II – Les unités de l'analyse du discours	61
6. Les unités topiques	63
6.1. Genres et types de discours	64
6.1.1. Les sphères d'activité	65
6.1.2. Les champs discursifs	66
6.1.3. Les lieux d'activité	67
6.2. La valence générique	69
6.2.1. La valence interne	69
6.2.2. La valence externe	72
6.3. Les groupements par sources	74
6.3.1. Les locuteurs individuels	74
6.3.2. Les locuteurs collectifs	75
6.3.3. Les auteurs	75
6.4. Les singularités textuelles	78
7. Les formations discursives	81
7.1. Aux origines de la formation discursive	81
7.2. Les formations discursives d'identité	84
7.3. Les formations discursives thématiques	87
7.3.1. Les entités	88
7.3.2. Les événements	90
7.3.3. Les scénarios	91
7.3.4. Les nœuds	91
7.4. Thèmes et clés : le préconstruit et l'inédit	92
7.5. Les formations discursives plurifocales	94
8. Parcours et registres	97
8.1. Les parcours	97
8.1.1. Les formules	98
8.1.2. Les « petites phrases »	100
8.2. Les registres : des ressources pour l'analyse du discours	101
8.3. Démarche intégrative et démarche textanalytique	104

Partie III – L'univers du discours	109
9. Unité et diversité	111
9.1. La diversité générique	111
9.1.1. Les genres auctoriaux	114
9.1.2. Les genres routiniers	114
9.1.3. Les conversations	116
9.2. Régime institué, régime conversationnel	117
10. Genre de discours et scène d'énonciation	123
10.1. La scène d'énonciation	123
10.1.1. La scène englobante	125
10.1.2. La scène générique	127
10.1.3. La scénographie	129
10.2. Les modes de généricité	133
10.3. Les hypergenres	136
11. Énonciation attachée et énonciation détachée	139
11.1. L'énonciation aphorissante	139
11.2. L'énonciation détachée	144
12. L'espace du discours	149
12.1. Une appartenance paradoxale	151
12.2. La hiérarchie des genres	154
12.3. L'atopie	156
12.4. D'autres problèmes	158
13. Le discours et ses traces	163
13.1. Deux types de traces	163
13.2. La mémorabilité	166
13.3. Un archivage généralisé	170
14. Nouvelles textualités	175
14.1. La multimodalité	175
14.2. Le Web	177
14.3. Les trois formes de textualité	182

15. Communications d'un troisième type	185
15.1. Conversation et postages	187
15.2. De nouvelles situations de communication	189
15.3. Des locuteurs problématiques	193
Conclusion	199
Bibliographie	203